



Le **POULS** du SIIAL

Volume 3, numéro 11,12 septembre 2011



Ensemble pour une vision renouvelée et solidaire

La préparation du Congrès va bon train!

Dans le Pouls de juillet dernier, je vous indiquais quelques défis du SIIIAL pour le prochain triennat. Parmi ceux-ci, nous retrouvons notre volonté d'améliorer le service des relations du travail et la réponse aux membres.

Mesures administratives

Nous sommes confrontés à une augmentation des mesures administratives de la part de l'employeur auxquelles nous devons faire face. De plus, il faut y ajouter les projets et les réorganisations de tout genre qui se multiplient.

Réflexions

Lors du Congrès, nos réflexions porteront, entre autres, sur l'action syndicale et la place des femmes dans le monde syndical. Les déléguées auront l'occasion d'assister à des conférences et à des allocutions mobilisatrices prononcées par des membres de l'exécutif de la CSQ. Elles travailleront également en atelier sur le plan d'action du SIIIAL des trois prochaines années.

Nouvel exécutif

Un des points majeurs du Congrès est évidemment l'élection du comité exécutif. Celui-ci se compose d'une présidence, de 3 vice-présidences et d'un poste de secrétaire-trésorière. Toutefois, des modifications à nos présents statuts pourraient en changer la composition. Je vous invite à consulter le site WEB et à lire nos publications afin d'y trouver toutes les informations pertinentes au cours des prochaines semaines.

Un syndicat fort

Je nous souhaite un syndicat fort de ses membres qui se mobilisent pour améliorer nos conditions de travail devant un employeur qui voit des solutions à la pénurie de main-d'œuvre avec peu de portée pour l'avenir.

Nous espérons que ces trois jours de Congrès seront, pour les déléguées, source de motivation et de solidarité syndicale.

Jean-François Caron, Président

N'OUBLIEZ PAS LES RENCONTRES D'INFORMATIONS SUR LA COTISATION SYNDICALE

Calendrier des rencontres

Dates	Sites	Salles	Heures
13 sept 2011	1800, Le Corbusier	--	8h30, 13h30, 19h00
13 sept 2011	CARL	Salle S-231	16h30
14 sept 2011	CH Ste-Dorothée	Roulotte 19	13h30, 16h00
15 sept 2011	Cité de la Santé	Réal-Dubord arrière	8h30, 13h30, 16h30, 19h00
22 sept 2011	250, Cartier	Salle F05	13h30, 16h30
28 sept 2011	280, Roi-du-Nord	Salle 940	13h30, 16h30
29 sept 2011	4731, Lévesque	Salle 203	13h30, 16h30

Assemblée locale



Avec la fin des vacances, la rentrée au SIIIAL s'annonce fort occupée. Après trois ans, le mandat des représentantes locales se termine. Il est maintenant temps de penser à la relève. Des assemblées locales auront lieu dans chacun des sites afin de procéder à ces élections.

Élections

C'est aussi lors de ces assemblées qu'auront lieu les élections de la délégation pour le Congrès qui se tiendra en novembre prochain. Selon les statuts du syndicat, chaque profession est représentée selon un barème déterminé.

Instance suprême

Le Congrès est l'instance suprême du Syndicat. C'est à ce moment que sont décidées les orientations du plan triennal, que peuvent être modifiés les statuts et règlements ou encore que sera déterminée la cotisation syndicale.

Enfin, toutes autres questions d'importance concernant la vie syndicale de chaque milieu peuvent être discutées lors de ces assemblées.

Votre participation à ces rencontres est essentielle.

Calendrier des rencontres

DATES	SITES	HEURES	SALLES
12 sept. 11	CH Rose-de-Lima	8h00, 11h30, 13h30	Bureau syndical
13 sept. 11	280, Roi-du-Nord	12h00	Salle 535 ***
20 sept. 11	CARL	11h30 à 13h00	Salle N-247
21 sept. 11	304, Cartier	12h00	Salle 7
21 sept. 11	CH Ste-Dorothée	7h30 12h00, 13h00 et 14h30	Salle 33b - AM Roulotte 20 - PM
27 sept. 11	CH Fernand-Larocque	7h30 et 12h30 et 14h00	Salle de conférence
28 sept. 11	CH La Pinière	12h45, 14h00, 15h30	Salle C15-C17
29 sept. 11	1665, du Couvent	12h00	Salle 218
30 sept. 11	Cité de la santé	de 7h00 à 19h00	Auditorium du Bloc D
3 oct. 11	CH Idola St-Jean	7h30, 12h00, 13h00, 14h30	Salle F-05
5 oct. 11	250, Cartier	12h00	Salle F-123
6 oct. 11	4731, Lévesque	12h00	Salle 203

Le saviez-vous ?

Registre de postes



Le registre de postes existe pour les personnes en arrêt de travail qui désirent poser leur candidature lors des affichages. Celui-ci demeurerait actuel tant et aussi longtemps que la personne ne retournerait pas au travail ou encore se désistait de sa participation à celui-ci

Site internet

Désormais, les personnes salariées en arrêt de travail devront, à chaque affichage, manifester leur intérêt sur les postes. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire qui se trouve sur le site internet du CSSSL sous l'onglet « *Carrière, à la rubrique dotation des employés internes/registre de poste catégorie 1* » et l'envoyer à l'adresse suivante : Istjean_marig@ssss.gouv.qc.ca ou encore par télécopieur au 450-978-2937.

Prenez note qu'il sera maintenant de la responsabilité des salariés de s'inscrire à chaque affichage sur les postes où ils ont un intérêt.

Qu'est-ce qu'un accident de travail?



Selon la loi, un accident de travail est un phénomène imprévu et soudain, attribuable à toute cause survenant à une personne par le fait, ou à l'occasion de son travail qui entraîne pour elle une lésion professionnelle.

Déclaration d'événement

Si vous croyez avoir subi un accident de travail, il faut d'abord remplir un formulaire de déclaration d'événement. Vous pouvez vous le procurer auprès de votre supérieur immédiat. Il est aussi très important de contacter votre syndicat.

Délai significatif

Selon la loi, la présomption s'établit par rapport au délai de l'événement et le rendez-vous médical à l'origine de l'accident de travail. Ce délai est un élément des plus significatif pour l'acceptation de votre dossier à la CSST. Il est donc excessivement important de consulter un médecin immédiatement, même si vous pensez que c'est mineur.

Lésion professionnelle

Finalement pour être considéré comme un accident du travail, l'événement doit avoir entraîné une lésion professionnelle, c'est-à-dire une blessure ou une maladie. Il doit y avoir une relation de cause à effet et non seulement une coïncidence entre l'accident et la lésion.

Affichage de postes



Une nouvelle période d'affichage débutera à compter du 22 septembre, et ce, jusqu'au 6 octobre. Nous vous invitons à postuler en grand nombre, particulièrement pour les personnes salariées qui ne détiennent toujours pas de poste.

À l'école du SIIIAL!!!

À compter du 6 septembre 2011, le SIIIAL accueillera Gabriel Potvin-Beaudoin comme stagiaire aux relations du travail. Gabriel est étudiant à l'Université de Montréal et fait présentement son Baccalauréat en relations industrielles et il sera avec nous pour la session d'automne. La supervision de son stage sera assurée par nos deux conseillers.

Il viendra parfaire ses connaissances en relations du travail, et ce, en se familiarisant avec les clauses de la convention collective, en faisant la recherche et l'analyse de jurisprudences et en participant au traitement des plaintes et des griefs.

Renée Daneault

Nous lui souhaitons donc la bienvenue parmi nous.

CONCOURS

« À la Découverte du SIIIAL »

Nous vous rappelons que tous les membres du SIIIAL peuvent y participer en visitant le site WEB au www.siiial.com, en répondant correctement aux questions. **De nouvelles questions sont mises en ligne mensuellement**, augmentant ainsi vos chances de gagner. Une seule participation par membre par mois sera considérée.

Le tirage aura lieu le 25 novembre 2011 lors du Congrès du SIIIAL. De nombreux prix de participation seront offerts dont un séjour dans un SPA comprenant : une nuit, un souper, un petit déjeuner et l'accès au Spa. Tous les règlements du concours ainsi que la liste complète des prix se retrouvent sur notre site WEB.

Rédactrice en chef : Isabelle Dumaine, Coordinatrice de la consolidation

Mise en page et correction : Marlène Anderson et Francine Lortie, secrétaires

Autres collaborateurs : Jean-François Caron, président, Marilyn Gagnon-Huot, conseillère syndicale, Louise Beaulieu et Renée Daneault membres du CA